

Délibération n°2023-04-020

Date de convocation : 5 avril 2023

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

Bilan des acquisitions et des cessions opérées par la Communauté de communes – Année 2022

L'an deux mil vingt-trois, le 11 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Sizun, salle polyvalente Saint-Ildut, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Etaient présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CRENN Nicole, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Avaient donné
procuration

M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
Mme PICHON Marie-Christine à M. MIOSSEC Gilbert
Mme ABAZIOU Nadine à Mme CLAISSE Laurence
Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien

Absent(s) excusé(s)

Mme QUERE Patricia

Absent(s)

/

Participaient aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services, Mme THOMAS Valérie, conseillère aux décideurs locaux

Secrétaire de séance : Mme CRENN Nicole

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La loi n°95.127 du 8 février 1995 prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions immobilières effectuées par des communes de plus de 2 000 habitants et par leurs

établissements publics doit donner lieu, chaque année, à une délibération du conseil, qui sera annexée au compte administratif.

Ventes de terrains année 2022

ZONES D'ACTIVITES	SURFACE	PRIX HT
ZA de Kermat – GUICLAN		
- SCI PC	8 417 m ²	84 170,00 €
- SCI ORNER & CIE	2 628 m ²	39 420,00 €
ZA de Créac'h Iller – LANDIVISIAU		
- SCI IMMOGUI	3 786 m ²	56 790,00 €
- SCI LES TILLEULS	3 206 m ²	48 090,00 €
- SCI LANDIELEC	6 000 m ²	90 000,00 €
- SCI APSO	1 695 m ²	25 425,00 €
ZA de Berven – PLOUZEVEDE		
- SCI LEO	2 602 m ²	26 020,00 €

Achats de terrains année 2022

ZONES D'ACTIVITES	SURFACE	PRIX HT
ZA de Kermat - GUICLAN		
- Terrain Yvon GESTIN	21 408 m ²	113 034,24 €
ZA du Fromeur - LANDIVISIAU		
- Terrain LES SECS DU PONTIC	7 993 m ²	100 000,00 €
- Terrain VILLE DE LANDIVISIAU	1 862 m ²	13 000,00 €

Vu la conférence des maires en date du 4 avril 2023 ;
Ayant entendu son rapporteur, M. Robert Bodiguel, vice-président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le bilan des acquisitions et des cessions opérées par la Communauté de communes du Pays de Landivisiau pour l'année 2022, tel qu'exposé ci-dessus.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 14 avril 2023.

La Secrétaire de séance,
Nicole CRENN.

Le Président,
Henri BILLON.



